



Paris, vendredi 5 mai 2006

**Objet : Position de la Fédération Artisans du Monde vis-à-vis de la campagne
« Un commerce équitable partout, changeons la loi ! »**

La Confédération Paysanne a proposé à la Fédération Artisans du Monde de participer à la campagne qu'elle vient de lancer avec Minga et Breizh ha Reizh.

Cette campagne vise à faire modifier l'Article 60 de la loi française du 2 août 2005, qui définit le commerce équitable comme une pratique Nord-Sud, considérant que le commerce équitable devrait être universel et s'appliquer à l'ensemble des pratiques commerciales, au Nord comme au Sud. Nous ne pouvons qu'être d'accord et défendons le fait que le commerce équitable ne se cantonne pas à une niche de marché mais s'impose en tant que principe. C'est pourquoi nous menons des campagnes de pression et des actions de plaidoyer et qu'à travers elles, nous visons des changements plus globaux du commerce mondial.

Nous partageons également les mêmes réflexions par rapport à la grande et moyenne distribution. C'est pourquoi nous avons pris la décision, lors de notre Assemblée Générale en juin 2005 de ne pas distribuer les produits de notre marque dans les circuits de la grande et moyenne distribution.

C'est également dans cet esprit que, à notre demande, la formulation suivante a été introduite dans l'accord AFnor : « Au-delà du commerce équitable, d'autres démarches s'inspirent de ces principes et peuvent bénéficier à des producteurs et travailleurs de pays développés quand les conditions économiques et sociales leur sont défavorables ».

Pourquoi ne signons-nous donc pas cette campagne ?

Nous comprenons que la loi sur le commerce équitable offre une opportunité de dénoncer l'inéquité des relations commerciales au Nord, dont la GMD constitue le fer de lance. Mais nous considérons aussi que cette loi peut constituer une avancée pour réglementer les pratiques du commerce équitable Nord-Sud et qu'elle peut protéger ce commerce équitable de possibles dérives.

Nous avons engagé un dialogue avec le gouvernement, parce qu'il était de notre responsabilité, en tant qu'organisation pionnière du commerce équitable défendant une triple dimension économique, éducative et politique, de faire entendre notre voix pour défendre ces critères et principes.



La fédération Artisans du Monde 53 Boulevard de Strasbourg 75010 Paris
Tél 01 56 03 93 50 Fax 01 47 70 96 35 info@artisansdumonde.org
www.artisansdumonde.org Siret 326 901 436 000 88

Membre de



Agréments

- la PFCE (Plate-forme pour le Commerce Équitable)
- le CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)
- Coordination Sud
- le MES (Mouvement pour l'Économie Solidaire)
- ATTAC (Membre fondateur)
- l'IFAT (International Fair Trade Association)
- NEWS! (Network of European World Shops)
- Collectif de l'éthique sur l'étiquette
- la PFADS (plate-forme des agricultures durables et solidaires)
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Association d'éducation populaire et de jeunesse



Faire retirer la loi, comme le demandent les signataires de cette campagne, reviendrait donc à renoncer à la reconnaissance de cette dimension Nord-Sud et donc à une réglementation des pratiques actuelles, sans pour autant garantir l'élargissement du commerce équitable aux pratiques locales. Faut-il courir ce risque ? De plus, le commerce équitable local ne repose pas encore sur des critères ayant fait l'objet d'un consensus entre les acteurs de ce type de commerce. Lors de notre dernière assemblée générale, nous nous sommes engagés à promouvoir le commerce local équitable et solidaire, et à contribuer à la « réflexion sur des critères d'équité appliqués aux producteurs et aux organisations agricoles et artisanales du Nord, en relation avec les organisations d'agriculteurs et d'artisans ».

L'existence de la loi ne nous interdit aucunement d'engager dès à présent cette réflexion. Signataires ou non de cette campagne.

La Fédération Artisans du Monde



La fédération Artisans du Monde 53 Boulevard de Strasbourg 75010 Paris
Tél 01 56 03 93 50 Fax 01 47 70 96 35 info@artisansdumonde.org
www.artisansdumonde.org Siret 326 901 436 000 88

Membre de



Agréments

- la PFCE (Plate-forme pour le Commerce Équitable)
- le CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)
- Coordination Sud
- le MES (Mouvement pour l'Economie Solidaire)
- ATTAC (Membre fondateur)
- l'IFAT (International Fair Trade Association)
- NEWS! (Network of European World Shops)
- Collectif de l'éthique sur l'étiquette
- la PFADS (plate-forme des agricultures durables et solidaires)
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Association d'éducation populaire et de jeunesse